



N° de résolution  
ou annotation

2016-02-045

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal, tenue le 2 février 2016 à 20h30, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents son honneur Mme la mairesse Lucie Gravel et les conseillers suivants : M. Rodrigue Morneau, M. Léo Plourde, M. Marcel Mainville, M. Alain Tremblay, M. Yves Thériault et M. Jocelyn Poirier.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

### 1. Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 21h00.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Léo Plourde, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption des prévisions budgétaires 2016;
- 4.0 Avis de motion Règlement de taxation 2016;
- 5.0 Période de questions;
- 6.0 Levée de la réunion.

### 3. Adoption des prévisions budgétaires 2016

Une lecture du budget pour l'année 2016 est faite par la Mairesse.  
Une copie du budget est remise aux membres du public présent.

Nos prévisions de dépenses pour la municipalité :

Administration générale	207 077 \$
Sécurité publique	44 856 \$
Transport routier	119 710 \$
Hygiène du milieu	56 622 \$
Santé et Bien-être	4 906 \$
Urbanisme et développement	26 606 \$
Loisirs et culture	59 367 \$
Frais financement et capital emprunt	21 442 \$
Immobilisations	54 000 \$
Remboursement en capital	13 500 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>608 086 \$</b>

Nos prévisions de dépenses pour le camping :

Budget de fonctionnement	96 944 \$
--------------------------	-----------

Nos prévisions de revenus pour la municipalité :

Taxes générales	288 467 \$
En-lieux de taxes	10 986 \$
Services rendus	64 702 \$
Transferts	243 931 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>608 086 \$</b>



2016-02-046  
ou annotation

Nos prévisions de revenus pour le camping :

Camping 96 944 \$

Le budget 2016 prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 705 030 \$ est donc adopté à l'unanimité sur une proposition de M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Léo Plourde.

**4. Avis de motion Règlement de taxation 2016**

Un avis de motion est donné par M. Léo Plourde, pour l'adoption du règlement 176 portant sur la taxation 2016.

**5. Période de questions**

**6. Levée de la séance**

2016-02-047

À 21h36, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Léo Plourde propose la levée de la séance.

ADOPTÉ.

Patricia Lamarre  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Lucie Gravel  
Mairesse